

COMPTE RENDU **CHSCT-D du 11 février 2021**

Membres de la DSDEN présents : M. Obelliane, Mme Pasquet, M. Combes, Mme Lagneau, Mme Théveny, Mme Palazzolo, M. Rousseau, Mme Martinat, M. Caillaut

Pour le Rectorat : M. Barth.

Représentants de la FSU : R. Tripon (secrétaire du CHSCT-D) , A.-L. Navarro, M. Couédriau, C. Laurent, P. Duval.

Représentants de l'UNSA : L. Boimare, E. Ledoux, L. Charbonnier, B. Verkruysse, P. Leclerc.

- **Déclaration liminaire** proposée par la FSU (voir document joint)
- **PV des 2 CHSCT-D** des 9/10 (présentiel) et 19/11 (visio) adoptés à l'unanimité.
- **Avis déposés par la FSU** le 19/11 et propositions afférentes présentées par Mme Pasquet qui en fait lecture, après avoir signalé qu'elles ont été envoyées aux membres le matin même par M. Combes (voir document joint).

- Evocation de la situation sanitaire actuelle et du protocole renforcé par le DASEN :

Circulation du virus assez soutenue; ni effet accélérateur, ni effet sanctuaire de l'école ; on est au même rythme que la société au niveau circulation du virus.

Le protocole est évolutif, il s'adapte à la circulation du virus. Il prend en compte les avis scientifiques. L'objectif est de garder les établissements ouverts avec respect des règles sanitaires et de nouvelles mesures :

- aération des locaux ;
- dotation des masques type 1 ;
- interdiction de faire des cours d'EPS à l'intérieur.

- Contact tracing notamment sur les maternelles.

• Détails du jour sur les fermetures :

Châtillon : 2 classes maternelles fermées

Ecueillé: 1 classe

Vatan: 1 classe

Lamartine: 1 classe

Grand Poirier :1 classe

Collège Beaulieu: 1 classe

1 collège en télé-enseignement (Valençay) car plusieurs cas covid et cas contacts

• Tests antigéniques : ils sont réalisés par des équipes de volontaires infirmiers.

Il y a à ce jour 12 volontaires ; la campagne a commencé avant les vacances de Noël par le collège de Déols, avec 15 personnels testés.

Depuis la rentrée de janvier :

semaine 2 : collège Balzac d'Issoudun + lycée Pasteur : 34 personnels testés ;

sem. 3 : Blaise Pascal : 51 tests ;

sem. 4 : Rollinat (cité scolaire avec 1° et 2° degrés) : 49 tests ;

sem. 5 : lycée PMC : 34 tests ;

sem. 6 : Cette semaine La Châtre (1° et 2° deg) : en attente des résultats.

Un personnel de secrétariat, 2 personnels infirmiers minimum procèdent aux tests puis un personnel, souvent infirmier, annonce les résultats et donne les consignes.
Pour l'instant 183 tests, 1 seul positif.

Un membre de la FSU demande si les infirmiers qui procèdent aux tests sont retirés de leurs établissements.

Réponse : ces infirmiers rejoignent les équipes de tests sur la base du volontariat. Il apparaît comme rassurant pour les personnes testées que ce soit un infirmier connu qui procède aux tests.

Un autre membre de la FSU demande : quid du premier degré où les enseignants ne connaissent pas les infirmiers ?

Réponse : il est proposé que l'IEN de secteur se rapproche de l'équipe dans ce cas.

Autre question de la FSU, toujours pour le premier degré : quelle organisation est alors mise en place pour le premier degré ?

Réponse : l' IEN de circonscription organise cette intervention pour des tests avec les directeurs d'école et la municipalité, et nous envoyons un remplaçant sur la 1/2 journée concernée.

Ajout du DASEN : Des campagnes de tests sont envisagées pour les enseignants du 1°degré sur les secteurs un peu denses (pas encore mis en place).

Il est question de proposer que ces tests soient faits le mercredi matin, car on ne peut pas non plus trop remplacer les collègues pendant qu'ils subissent leur test. C'est une discussion qu'il faudra avoir avec les représentants des personnels.

La question suivante posée par la FSU porte sur le nombre d'élèves mis à l'isolement et le nombre d'enseignants testés positifs.

Réponse : un tableau plus précis sera fourni sous peu avec ces données chiffrées.

Au sujet des masques : le Dasen précise qu'une livraison de masques est prévue ; il reste des masques de dépannage pour les élèves à la DSDEN. Les écoles peuvent solliciter leur IEN, qui demande à M. Caillaut, qui peut organiser des livraisons de masques.

Intervention de M. Caillaut : pour les masques élèves, 20 000 exemplaires ont été reçus en décembre, répartis dans les écoles du département. Une commande au niveau académique a été repassée pour des masques enfants. Les masques Corelle délivrés dans le premier degré devraient tenir jusqu'à la fin de l'année.

Remarque de la FSU sur les nouveaux masques reçus dans le second degré qui suscitent des problèmes (difficulté à respirer; inconfort au niveau des élastiques).

Réponse apportée par le DASEN : ces problèmes ont été soulignés ds beaucoup d'académies. La Secrétaire Générale académique a annoncé que le MEN allait réagir et que, très rapidement, nous devrions recevoir des dotations complémentaires, qui pourront être distribuées dans les établissements du 2°degré, sûrement au retour des vacances de février.

• Nouvelle question posée par le FSU : Est-ce que les masques arrivent dans les établissements de rattachement pour les remplaçants ?

Réponse de M. Caillaut : Au gré de nos tournées, on essaie de pointer le matin à quel endroit se trouve le personnel remplaçant pour lui confier ses masques ; on ne les dépose pas forcément dans les établissements de rattachement. Il peut y avoir des ratés, il ne faut pas hésiter à nous solliciter.

• Question posée par un membre de l'UNSA : Des parents se tournent vers nous pour savoir si les masques st valides, et pour protester. Quelle est la responsabilité des enseignants ?

Réponse du DASEN : la responsabilité des parents est de fournir un masque de type 1 à leur enfant, de vérifier que l'enfant a compris comment porter le masque, et de le laver régulièrement.

Responsabilité essentielle du directeur est de faire passer l'information que c'est maintenant un masque de type 1 ou chirurgical qui est souhaité. Ensuite à l'enseignant de vérifier au jour le jour si les élèves portent correctement leur masque. Responsabilité d'état sur ce dispositif.

L'IEN n'est pas loin, l'état n'est pas loin sur tout ce qui relève de ce risque sanitaire global. Il rouvre les écoles ; in fine c'est l'état qui est responsable de ce dispositif.

Précision de Mme Pasquet : Si des difficultés avec des familles apparaissent, il ne faut pas hésiter à se tourner vers son IEN. Si parfois des familles sont en difficulté pour fournir les masques, il y a un stock de dépannage. L'objectif est que les choses se passent bien.

• Question posée par la FSU : Serait-il possible de faire un rappel aux chefs d'établissement pour qu'ils diffusent le guide académique lorsqu'ils le reçoivent à leurs personnels ?

Réponse du DASEN : Il faut qu'on trouve les moyens de rappeler aux établissements que la FAQ a été mise à jour.

Il faut réfléchir avec Mme Jégouzo pour ajouter les questionnaires à la liste de diffusion.

Intervention de M. Barth : Dans le guide académique, les liens fonctionnent toujours. Guide académique dans sa 11ème version est en préparation, mais il n'y a pas de précision quant à sa date de sortie pour le moment.

• **Registres**

♦ **Synthèse concernant le 1^{er} degré réalisée par M. Caillaut** : un certain nombre de fiches présentées comme résolues lors du dernier groupe de travail.

Une thématique ressort, celle de la sécurisation de l'espace scolaire.

Une autre thématique sur gestion des élèves : la résolution est en cours.

Remarque d'un membre de la FSU : des dispositifs déjà discutés qui n'ont toujours pas été mis en place pour accompagner les personnels.

Une discussion s'engage autour de la prise en charge des élèves posant problème dans le 1^{er} degré.

Les membres de la FSU font remarquer que même les IEN finissent pas se perdre dans la liste des dispositifs existants. Les enseignants se sentent souvent démunis.

Proposition de réaliser une plaquette très simple qui récapitulerait les différents recours qui existent, notamment pour rappeler les fondamentaux.

Intervention de M. Rousseau : ce sujet a été mentionné lors du GT avec les directeurs d'école. L'idée est de guider les enseignants sur les différents niveaux d'intervention possibles, différents acteurs, différents types de prise en charge, sans que le cheminement soit mécanique.

La plaquette sera proposée lors du prochain CHSCT-D pour validation.

♦ **2^e degré**

Lors du GT du 12.01, il a été fait état d'un nombre très conséquent de fiches, dont beaucoup émanaient du même établissement (Rollinat à Argenton-sur-Creuse).

Mme Martinat présente le bilan : 68 fiches dont 57 de la cité scolaire Rollinat.

Trois grands thèmes : structurel → conditions de travail dégradées, pour 13 d'entre elles RPS.

Chutes → élément qui pourrait être mis ds le DUERP.

Tous les chefs d'établissement ont été contactés pour savoir où ils en étaient ; ils ont adressé des remerciements pour le dialogue qui s'instaurait avec la DSDEN. Soutien très fort des collectivités. Par ex. manque d'agents à Rollinat → 4 agents rajoutés par la région, donc plus vraiment de problème de nettoyage / désinfection dans les locaux.

Manque d'AED → service de notre administration remercié pour la réactivité de Mme Pasquet et M. Obellianne à proposer des contractuels.

Problématique des enfants accompagnés par des AESH : 12 enfants avec 3 AESH à Rollinat donc problème, difficulté à gérer.

Conditions de travail dégradées : en lien avec les contraintes sanitaires.

Rentrée très stressante et une année scolaire qui demeure éprouvante pour tous.

Question posée par la FSU sur le nombre d'AED concernant Rollinat.

Réponse du DASEN : 2 systèmes d'intervention avec une contractuelle en renfort (1 ETP) + 0,5 ETP rajouté à un AED déjà en place, sur des moyens provisoires.

Problème soulevé par la FSU : celui des fiches en suspens dans le 2^odegré depuis très longtemps pour certaines d'entre elles.

Réponse du DASEN : il faut qu'on arrive à fluidifier le système et qu'on parvienne à avoir les retours quand la fiche est résolue.

FSU : si aucune résolution n'est proposée, des fiches vont revenir "sur le tapis" régulièrement, et cela va vite devenir problématique.

Ajout de Mme Martinat : "Ce qui ne me revient pas, ça m'est compliqué de le traiter."

Le DASEN ajoute qu'il a été rappelé aux chefs d'établissement qu'ils devaient faire remonter les fiches, même non résolues.

Ajout de M. Barth : si des fiches ne sont pas parvenues aux services académiques mais signalées aux membres, alors il faut prévenir la DSDEN.

Question posée par la FSU sur la fiche du collège de Ste Sévère présentée comme non résolue.

Réponse du DASEN : parfois les choses sont réglées et on ne nous le fait pas savoir.

Ajout de M. Barth : le Registre RSST n'est pas fait pour incriminer qui que ce soit. Quelle que soit la situation, c'est très délicat de se voir mis en cause dans une fiche publique.

Remarque de la FSU : Comment remplir les fiches s'il est impossible de mettre le nom ou la fonction de la personne avec qui on peut avoir un conflit ?

Réponse de M. Barth : On signale par exemple : "Propos déplacés à mon encontre tel jour, et à telle heure". Mais rien n'empêche d'ajouter un courrier dans lequel l'incident sera précisé et remis à la hiérarchie. Comme le RSST peut être lu par tout le monde, même les usagers, on ne peut pas prendre le risque que ces fiches indiquent des noms précis.